Les contributions du CRPA

Les membres du CRPA PACA ont proposé des contributions sur les thèmes suivants:

Le maintien dans le logement — La participation des personnes accueillies/ accompagnées — L'accès à la santé — L'entrée et la sortie de l'hôpital — Le maintien des liens entre parents et enfants en cas d'hospitalisation — La place de la personne accompagnée pour un accompagnement social réussi — L' accès à l'alimentation — Les violences et leurs conséquences – L'accès aux modes de garde et familles en situation de précarité — La conciliation entre droits individuels et accompagnement en collectif - Nouvelles technologies, dématérialisation et accès aux droits — La mixité dans les structures - ...

Pour participer contactez-nous

URIOPSS Provence Alpes Côte d'Azur

Géraldine MEYER

04 96 11 02 34

g.meyer@uriopss-pacac.asso.fr

Prise en charge de tous les frais

(déplacement, hébergement et repas) liés à la participation aux réunions du CRPA ou du CNPA.













PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le CRPA, c'est quoi?

C'est une rencontre, tous les 3 mois, de personnes accueillies/accompagnées et de professionnels qui font, ensemble, des propositions concrètes pour faire évoluer les politiques publiques qui les concernent.

« Ce qui est fait pour nous sans nous est fait contre nous » Nelson Mandela

Les ambitions du CRPA

Une co-construction entre administrations, associations et personnes accueillies.

Un contact direct avec les personnes concernées par les politiques publiques.

Une évaluation des politiques publiques par les personnes concernées.

Une communication avec les pouvoirs publics dans une démarche de citoyenneté pour améliorer les choses.

Qui peut y participer?

- * Personnes accueillies ou accompagnées (ou l'ayant été) par les associations
- * Salariés/ bénévoles des associations
- * Représentants des fédérations du secteur sanitaire, social et médico-social
- * Les représentants de l'Etat et des collectivités locales

La démarche vise à recueillir une diversité des points de vue sans prétendre à une représentativité exacte des situations.

Quel intérêt pour les participants?

Une occasion d'exprimer son point de vue de manière libre dans un espace de réflexion et de débat.

Une participation à une action citoyenne.



4 réunions par an

40 personnes par réunion

Des réunions dans les départements de la région PACA

1 Conseil Régional des Personnes Accompagnées/accueillies (CRPA) par région

1 Conseil National des Personnes Accompagnées/accueillies (CNPA) à Paris

Des méthodes de travail adaptées, dans une ambiance conviviale

Inscription obligatoire

(Nombre de places limité)